



Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

AT2C

12, RUE DE LA ROCHE

55140 Chalaines

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2025	F01250600085	410166	F01250600085	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Rethel					
PJCFC5D500	CHAPE CEMFLOOR C20 F4	5.25	M3	199.00	1,044.75	20 %
403	SP CEMEXA	5.25	M3	15.00	78.75	20 %
TI	Transport incomplet	0.75		23.00	17.25	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	5.25	UN	1.50	7.88	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	5.25	UN	2.50	13.13	20 %
552	REP	5.25	UN	1.68	8.82	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/08/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,170.58 €
Total TVA :	234.12 €
Total TTC :	1,404.70 €
RESTE A PAYER :	1,404.70 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250600085	F01250600085	30/06/2025	410166	AT2C

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 016804 Rethel						
24/06/2025	004413523	410166	PJCFC5D500	CHAPE CEMFLOOR C20 F4	5.25	M3
24/06/2025	004413523	410166	552	REP	5.25	UN
24/06/2025	004413523	410166	403	SP CEMEXA	5.25	M3